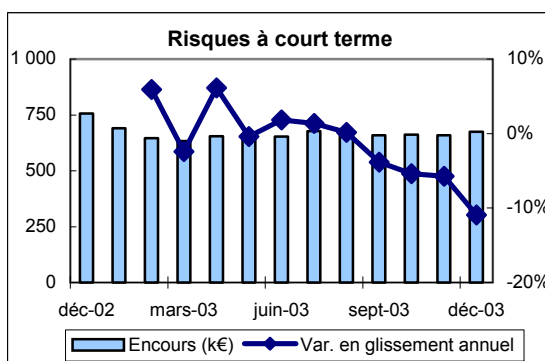
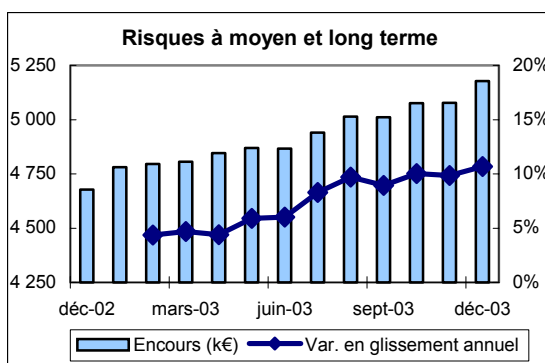
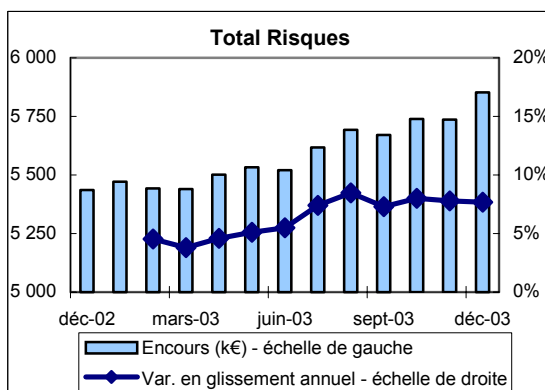


Après une phase de ralentissement observée entre la mi-2001 et le début de l'année 2002, les financements accordés aux entreprises réunionnaises ont amorcé une reprise, qui s'est confirmée au cours de l'année 2003. Cette évolution favorable, tirée de l'analyse des déclarations comptables des établissements de crédit, se trouve, pour 2003, corroborée ci-dessous par l'examen des données issues de la Centrale des risques (SCR) de la Banque de France (BDF). Cette note décrit par ailleurs divers aspects de ces crédits accordés aux professionnels : répartition par terme, par secteur d'activité, par nature d'établissement de crédit, par catégorie juridique et par zone géographique.

Il convient de rappeler que la centralisation des risques Réunion au SCR de la BDF a démarré en février 2002. Le périmètre de déclaration n'étant pas les mêmes, les risques déclarés et centralisés auparavant à l'IEDOM ne peuvent être utilisés. Les encours de risques « Entreprises » (sociétés non financières, entrepreneurs individuels, collectivités locales, administrations privées) déclarés au SCR regroupent les crédits distribués par les établissements de crédit implantés localement, ainsi que par ceux installés hors du département, en faveur des entreprises dont le siège social se situe à la Réunion. Seuls sont déclarés au SCR, les encours supérieurs à 45.000 € par guichet bancaire et par entité juridique.

1 - Evolution des crédits par terme



➤ A la Réunion, l'encours global des crédits accordés aux entreprises (tous termes confondus) s'est élevé à 5,9 milliards d'€ au 31 décembre 2003, ce qui représente une croissance de 7,7 % sur un an. La progression est sensible depuis juillet 2003, grâce essentiellement aux crédits à l'équipement.

➤ En effet, l'encours des financements à moyen et long terme (5,2 milliards d'€ à fin 2003) a augmenté de 10,7 % sur un an, soit le niveau de progression le plus élevé observé depuis le mois de février 2002. Sur un an, le nombre de ces crédits est en hausse de 18,9 %, tandis que l'encours moyen de chaque crédit s'est réduit de 7 % (667 k€ fin 2003 contre 718 k€ fin 2002).

➤ La proportion des crédits à moyen et long terme dans le total des risques demeure prépondérante (88,5 % de l'encours total contre 11,5 % pour les risques à court terme). Elle s'est accrue sur un an (86,1 % fin 2002) et demeure plus importante qu'au niveau national (76,9 % fin 2003).

➤ Concernant les risques à court terme (0,7 milliard d'€ à fin 2003), la baisse observée depuis juin 2003 traduit vraisemblablement des besoins de trésorerie plus modérés. Cette diminution, qui atteint 10,9 % entre fin 2002 et fin 2003, se manifeste surtout par une réduction de l'encours moyen de ce type de crédit (de 262 k€ à 232 k€ ; soit - 11,5 %), alors que le nombre de crédits à court terme a peu évolué (- 0,1 %).

➔ En **métropole**, contrairement à la situation réunionnaise, l'évolution générale des crédits aux entreprises en 2003 a été stationnaire (+ 0,1 %), sous l'effet conjugué d'une réduction des crédits d'exploitation (- 0,9 %) et d'une très faible hausse des crédits à l'équipement (+ 0,4 %).

➔ Au 31 décembre 2003, le **nombre d'entreprises** recensées au SCR s'élève à 7.064 contre 6.047 fin 2002, soit une forte augmentation de 16,8 % (+ 5,9 % au niveau national), qui concerne surtout le secteur primaire et celui des activités immobilières.

➔ **L'encours moyen des risques par bénéficiaire** atteint ainsi 829 k€ fin 2003 contre 899 k€ fin 2002, soit un niveau légèrement inférieur à celui observé au plan national (951 k€ en 2003 et 1.006 k€ en 2002).

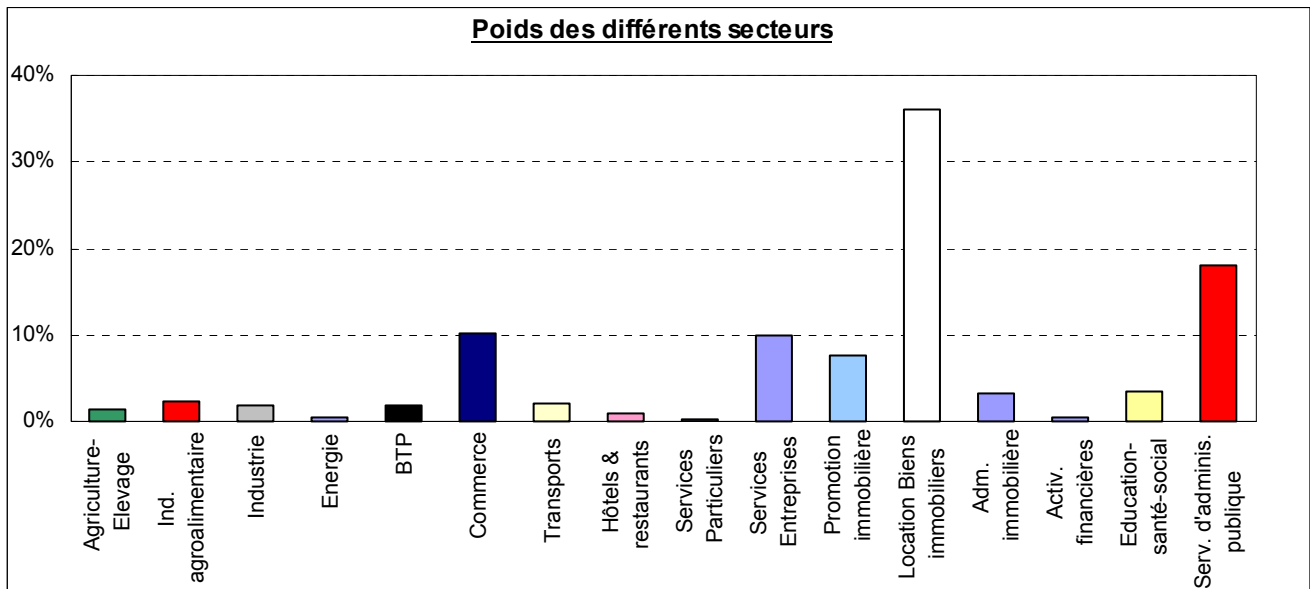
2 - Répartition sectorielle

Montant en millions d'€	ENCOURS			REPARTITION	
	déc-02	déc-03	var. 03/02	déc-02	déc-03
Agriculture-Elevage-Agroalimentaire	216,4	215,7	-0,3%	4,0%	3,7%
<i>Agriculture-Elevage</i>	48,0	77,9	62,4%	0,9%	1,3%
<i>Industrie agroalimentaire</i>	168,4	137,8	-18,2%	3,1%	2,4%
Industrie	101,6	108,3	6,5%	1,9%	1,8%
<i>Industrie automobile</i>	2,0	1,2	-41,9%	0,0%	0,0%
<i>Industrie de Biens de consommation</i>	29,8	36,0	20,9%	0,5%	0,6%
<i>Industrie de Biens intermédiaires</i>	51,7	49,3	-4,6%	1,0%	0,8%
<i>Industrie de Biens d'équipement</i>	18,1	21,8	20,2%	0,3%	0,4%
Energie	1,4	25,5	n.s.	0,0%	0,4%
Bâtiment et travaux publics	115,9	102,8	-11,3%	2,1%	1,8%
Commerce	572,8	601,1	4,9%	10,5%	10,3%
<i>Commerce automobile</i>	147,6	157,5	6,7%	2,7%	2,7%
<i>Commerce de gros</i>	200,0	201,0	0,5%	3,7%	3,4%
<i>Commerce de détail</i>	225,3	242,6	7,7%	4,1%	4,1%
Transports	96,6	120,5	24,7%	1,8%	2,1%
Hôtels et restaurants	61,9	53,8	-13,0%	1,1%	0,9%
Services	3 065,4	3 338,2	8,9%	56,4%	57,0%
<i>Services aux Particuliers</i>	12,7	14,9	17,2%	0,2%	0,3%
<i>Services aux Entreprises dont</i>	472,6	586,4	24,1%	8,7%	10,0%
<i>Activités de location de matériels</i>	178,3	150,6	-15,5%	3,3%	2,6%
<i>Activités juridiques, comptables, de conseil</i>	258,7	390,5	50,9%	4,8%	6,7%
<i>Activités immobilières</i>	2 580,2	2 736,9	6,1%	47,5%	46,8%
<i>Promotion immobilière</i>	424,9	439,9	3,5%	7,8%	7,5%
<i>Location de biens immobiliers</i>	1 972,4	2 111,2	7,0%	36,3%	36,1%
<i>Administration immobilière</i>	182,8	185,9	1,7%	3,4%	3,2%
Activités financières	23,9	24,7	3,0%	0,4%	0,4%
Education-santé-action sociale	154,0	204,9	33,0%	2,8%	3,5%
Services d'administration publique	1 025,3	1 057,1	3,1%	18,9%	18,1%
Total des risques	5 435,4	5 852,6	7,7%	100,0%	100,0%

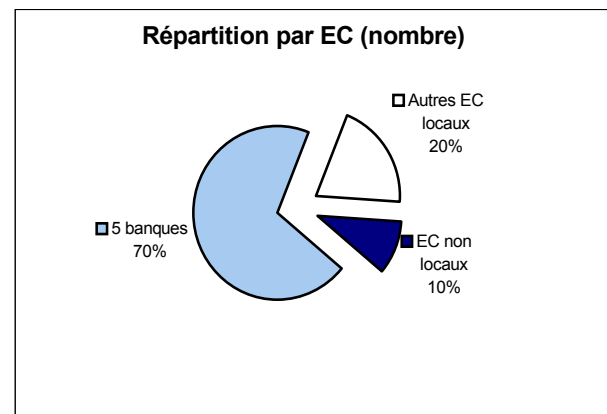
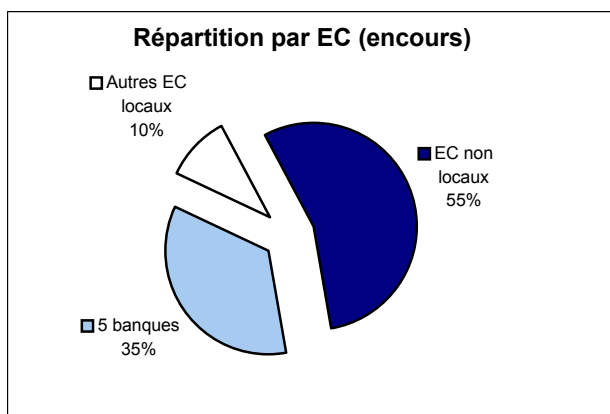
➔ Les **principaux secteurs** financés par le secteur bancaire sont les activités immobilières (46,8 % contre 24,2 % en métropole), constitués à plus des 3/4 par les loueurs de biens immobiliers, devant les services d'administration publique, principalement les collectivités locales (18,1% contre 15,0 %), le commerce (10,3 % contre 9,4 %) et les services aux Entreprises (10,0 % contre 13,0 %).

Il convient de noter qu'au sein de la rubrique des « Services aux Entreprises », figure une proportion importante des risques enregistrés sur les holdings d'administration des principaux groupes de la Réunion (60 %).

➔ **Sur un an**, l'accroissement des crédits a concerné l'ensemble des secteurs, à l'exception notable de l'hôtellerie-restauration (- 13,0 %), du bâtiment et des travaux publics (- 11,3 %) et de l'agriculture-élevage-agroalimentaire (- 0,3 %). Pour ces trois secteurs, la baisse est surtout sensible pour les crédits d'exploitation.



3 – Répartition par type d'établissements de crédit



☛ Globalement, les **établissements financiers non installés localement¹** constituent le plus important « réseau » de financements aux entreprises : **55,1 % de l'encours total** des crédits Entreprises (55,9 % à fin 2002), pour un montant de **3,2 milliards d'€** et 958 risques. Une étude plus approfondie révèle toutefois que ce réseau, composé au total de 142 établissements non locaux à fin 2003, est très concentré sur le secteur de l'immobilier² (51 %) et des collectivités territoriales (23 %). Parmi ces établissements, **cinq principaux intervenants** (Caisse des Dépôts et Consignations, Dexia Municipal Agency, Dexia Public Finance Bank, Crédit Foncier de France et Agence Française de développement) représentent **plus de 84 %** de l'encours des crédits accordés par les établissements non locaux.

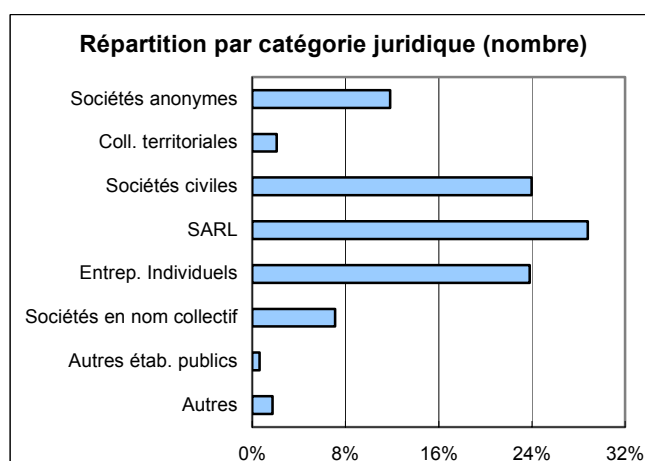
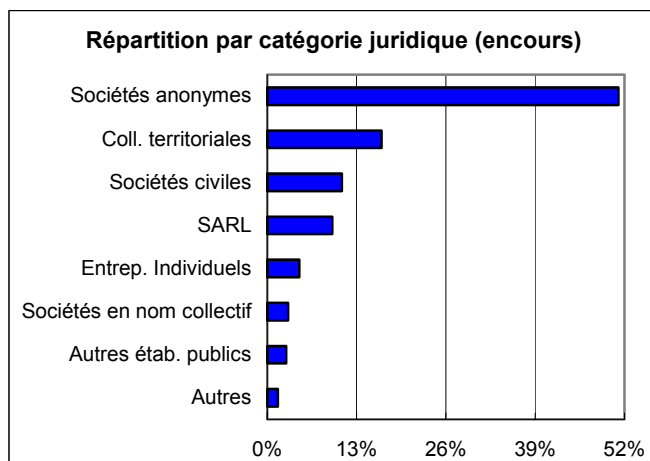
☛ En seconde position, le groupe des **5 banques locales** (Bfcoi, Bnp Paribas, Br, Bred-Bp et Crcamr) constitue un peu plus du tiers de l'encours total (34,8 %) et 70,2 % du nombre total des risques Entreprises (contre respectivement 33,9 % et 67,5 % fin 2002). Hors secteurs immobiliers et collectivités territoriales, les 5 banques locales couvrent près des 2/3 de l'encours des crédits accordés à l'économie marchande.

☛ Le groupe des **autres établissements locaux** (Sorefi, Slibail, Réunibail, Crédit Moderne Océan Indien, Crédit Sofider, Factorem, Caisse d'épargne Provence Alpes Corse, Etoile Crédit) représente 10,1 % de l'encours total (0,6 milliard d'€) et 19,5 % du nombre total de risques (1.797).

¹ Etablissements ne disposant de guichets bancaires localement et dont le siège social est situé hors du département.

² Cinq SEMS immobilières (SHLMR, SIDR, SEMPRO, SEMAC, SODIAC) représentent près de 80 % de l'encours total des risques dans le secteur immobilier.

4 – Répartition par catégorie juridique



➔ La **répartition par catégorie juridique de l'encours** des risques Entreprises fait ressortir le poids prépondérant des sociétés anonymes, y compris les sociétés par actions simplifiées, (51,5 %), devant les collectivités territoriales¹ (16,6 %), les sociétés civiles (10,9 %), les sociétés à responsabilité limitée-SARL (9,4 %), les personnes physiques (4,6 %), les sociétés en nom collectif (3,0 %) et les autres établissements publics² (2,8 %).

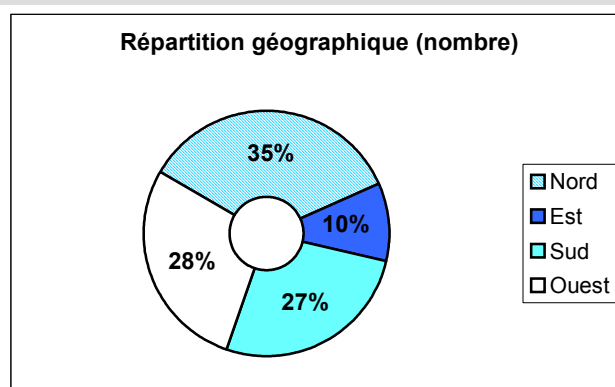
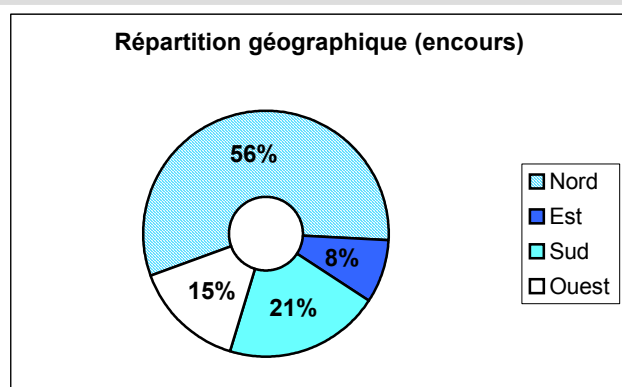
➔ A noter que la proportion dominante des sociétés anonymes dans les encours résulte principalement de la forte influence des crédits octroyés aux SA ayant une activité immobilière (67,3 % du total des encours enregistrés par les SA).

➔ En revanche, la **répartition par catégorie juridique du nombre** des risques Entreprises est sensiblement différente. Le graphique ci-dessus fait ressortir le nombre important de crédits accordés aux entités à taille plus réduite : 28,8 % pour les SARL, 23,8 % pour les entrepreneurs individuels (artisans, commerçants, professions libérales, exploitants agricoles, agents commerciaux).

¹ Communes, Département et Région

² Essentiellement les établissements d'hospitalisation, organismes consulaires, communautés de communes et communautés d'agglomération.

5 – Répartition géographique



➔ La répartition des risques par **zone géographique**¹ au 31 décembre 2003 révèle la prépondérance de la zone Nord avec 56 % de l'encours total et 35 % du nombre total (respectivement 57 % et 37 % au 31 décembre 2002), devant la zone Sud (21 % et 27 %), la zone Ouest (15 % et 28 %) et la zone Est (8 % et 10 %).

¹Cette répartition est basée sur celle utilisée par l'INSEE pour l'analyse de population des communes.

Nord : Saint-Denis, Sainte-Marie

Sud : Les Aviron, Etang-Salé, Saint-Louis, Cilaos, Entre-Deux, Le Tampon, Saint-Pierre, Petite-Ile, Saint-Joseph, Saint-Philippe

Ouest : Le Port, La Possession, Saint-Paul, Trois-Bassins, Saint-Leu

Est : Plaine des Palmistes, Sainte-Rose, Saint-Benoît, Bras-Panon, Saint-André, Salazie, Sainte-Suzanne.